

STRENGTH  
PEACE  
UNITY

# Mohawk Council of Kahnawake

P.O. Box 720  
Kahnawake Mohawk Territory J0L 1B0  
OFFICE OF THE COUNCIL OF CHIEFS



Tel.: (450) 632-7500  
Fax: (450) 632-7276  
Website: [www.kahnawake.com](http://www.kahnawake.com)

HAND DELIVERED

30, Seskéha/August 2005

Mr. François Lafond  
President  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

She:kon (Mohawk greeting),

Subject: Highway 30

The Mohawk Council of Kahnawá:ke wishes to advise the BAPE that we still have concerns over the environmental impacts that may occur over construction of Highway 30. Our concerns are quite valid as Kahnawá:ke's lands have been impacted by flooding that took place after the section of Highway 30 that borders on Saint-Constant was built in the early 1990's. This concern has still not been addressed to our satisfaction.

We would like to take this opportunity to remind the BAPE and, by extension, the Government of Quebec, that we take special interest in whatever happens in our Traditional Territory. We have lived here since as far as history recalls. Further, this land was specifically and clearly deeded to Kahnawá:ke in 1680 by King Louis XIV as the *Seigneurie of Sault St. Louis*. Discussions on the Seigneurie continue with Canada and, to a lesser extent, Quebec in an effort to reconcile Kahnawá:ke's long-standing land grievance.

As we share a special relationship with Mother Earth, environmental issues will always be close to our hearts. As such, we share concerns over the possibility of further flooding with those whose lands will be directly affected by the construction of Highway 30. We assure you we will hold the developer of the project to the highest standards of environmental safety and protection.

**218**

**DC3**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30  
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-  
Leman à Candiac et à Saint-Philippe

Montréal

6211-06-075

It is imperative that Kahnawá:ke's concerns about the expected increase in traffic on Highways 132 and 138 upon completion of Highway 30 be acknowledged and addressed. There are other mitigating factors that have created some urgency in regard to this specific issue.

Further, the Government of Quebec has continued to develop additions to the proposed southern route as "vital to the overall project." This piecemeal approach may have other hidden changes to the project that will impact the community.

It seems the Government of Quebec is not considering the advice from their own ministries. The Ministry of Transport has not even conducted environmental studies of the proposed route and the impact on the rivers that it will cross.

Expropriations that may have already occurred have not been expressed by the Ministry to the communities. Why?

It is noteworthy that, in recent years, the Mohawk Council of Kahnawá:ke has begun working with the surrounding communities in the spirit of cooperation. As there are expected to be economic spin-offs and benefits from this project, we would like to remind the BAPE that Kahnawá:ke should be considered so that our positive relationship will continue to grow and flourish.

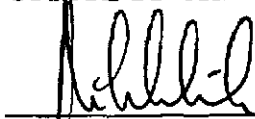
This correspondence should in no way be misinterpreted as Kahnawá:ke's "official" participation in the consultation process that is currently underway. Discussions on this and other issues will continue to take place at a higher level than between the Quebec Government and its various municipalities. Our appearance here is without prejudice.

As you are no doubt aware, we will do whatever is necessary to protect our interests.

Thank you for your consideration.

In Peace and Friendship.

OFFICE OF THE COUNCIL CHIEFS



Grand Chief Michael Ahrírhon Delisle Jr.

MD/jd/aug3105/bape

CC: Chief & Council  
Andrew Delisle Jr, Director OCC  
Alwyn Morris, Associate Director OCC  
Alana Goodleaf Rice, Executive Director MCK



# Kahnawá:ke Ratítsénhaiens

Conseil Mohawk de Kahnawake

Case Postale 720 Territoire mohawk de Kahnawake JOL 1B0

Tél: (450) 632-7500 Fax: (450) 638-5958

Site Internet: [www.kahnawake.com](http://www.kahnawake.com) Courriel: [communications@mck.ca](mailto:communications@mck.ca)

Enhsakotò:kénhte Nitiotié:ren Tsi Ietsenhaientákhwa

## Tsi Nahóten Karihwanákere No'nenk - Communiqué

### Le Conseil Mohawk de Kahnawake est inquiet de la 30

#### Pour publication immédiate

**Kahnawake, le 31 août 2005** - Le Conseil Mohawk de Kahnawake (CMK) a livré une lettre cet après-midi à l'audience publique du BAPE qui se tient sur le parachèvement de l'autoroute 30, dans laquelle le CMK esquisse les préoccupations de Kahnawake dans ce dossier.

Le CMK est inquiet du fait que les travaux prévus de la nouvelle section qui doit être construite sur des terres agricoles à Saint-Constant pourrait causer des problèmes environnementaux telle que l'inondation qui s'est produite le long de la frontière Est de Kahnawake, qui est adjacente à l'autoroute 30. Cet endroit n'avait pas été inondé jusqu'à ce que l'autoroute 30 soit construite, au début des années 1990.

Le CMK s'inquiète également, entre autres, d'une possible augmentation de la circulation dans Kahnawake, et du besoin d'inclure Kahnawake dans les possible retombées financières qui pourraient résulter du parachèvement de l'autoroute.

Dans sa lettre, le Grand Chef Michael Ahrihron Delisle jr rappelle au Bureau d'audience public sur l'environnement que l'autoroute 30 s'étend sur les terres de la Seigneurie du Sault Saint-Louis, de même que sur le territoire traditionnel Mohawk et que, en ce sens, Kahnawake protégera ses intérêts.

La lettre clarifie la position du CMK, soit que cette apparition à l'audience ne devrait en aucune manière être interprétée comme une participation "officielle" au processus de consultation, et est sans préjudice.

-30-

**Renseignements :** Joe Delaronde  
Attaché politique  
Mohawk Council of Kahnawake  
(450) 632-7500 poste 251

30 août 2005

Sujet: Autoroute 30

She:kon,

Le Conseil Mohawk de Kahnawá:ke souhaite informer le BAPE que sa communauté a toujours des inquiétudes quant aux impacts environnementaux liés à la construction de l'autoroute 30. Nos préoccupations sont légitimes, lorsqu'on considère, entre autres, le problème d'inondation des terres de Kahnawá:ke causé par la construction d'une section de l'autoroute 30 au début des années 1990. Ce problème n'a toujours pas été considéré de façon satisfaisante.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour rappeler au BAPE et, par extension, au gouvernement du Québec, que nous accordons un intérêt spécial à tout ce qui se passe sur notre territoire traditionnel. Notre présence sur ces terres remonte à des temps immémoriaux. De plus, ce territoire a été spécifiquement et clairement concédé aux Mohawks de Kahnawá:ke en 1680 par le roi Louis XIV, en tant que *Seigneurie de Sault St-Louis*. Des discussions sur la Seigneurie ont toujours cours avec le gouvernement du Canada et, dans une moindre mesure, avec le gouvernement du Québec, dans le but de répondre aux griefs historiques de Kahnawá:ke à cet égard.

Étant donné notre attachement particulier avec Mère Nature, les enjeux environnementaux occupent toujours une place importante dans nos cœurs. Ainsi, nous partageons les préoccupations à l'égard de possibles terres inondées par la construction de l'autoroute 30. Nous pouvons vous assurer que nous ne tolérerons rien d'autre que la plus grande vigilance à l'égard de la protection environnementale de la part des promoteurs du projet.

Il est essentiel que les préoccupations de Kahnawá:ke à l'égard de l'accroissement du trafic sur les routes 132 et 138 après la construction de l'autoroute 30, soient comprises et que l'on en tienne compte.

Aussi, le gouvernement du Québec continue d'ajouter de nouveaux morceaux en affirmant qu'ils sont 'vitaux pour l'ensemble de projet'. Cette façon de faire, à la pièce, peut bien cacher d'autres modifications au projet global qui auraient un impact sur notre communauté.

Il semble que le gouvernement du Québec ne soit même pas à l'écoute des avis de ses propres ministères. Le Ministère des Transports n'a même pas produit d'étude

environnementale du projet (trace Sud) et plus particulièrement sur les impacts sur les rivières que cette route doit traverser.

Les expropriations qui ont peut-être déjà eu lieu n'ont pas été publicisée aux communautés. Pourquoi?

Il est à noter que, depuis quelques années, le Conseil Mohawk de Kahnawá:ke a commencé à travailler avec les municipalités voisines dans un esprit de coopération. Étant donné les retombées économiques prévues par ce projet, nous souhaitons rappeler au BAPE que Kahnawá:ke devrait être considéré comme un acteur important, si nous voulons que cette relation positive continue à grandir et fleurir.

Cette correspondance ne devrait en aucun temps être interprétée comme une participation officielle de Kahnawá:ke à ce processus de consultation. Des discussions sur ce sujet et d'autres enjeux continueront d'avoir lieu à un niveau plus élevé que celui qui a cours présentement entre le gouvernement du Québec et les différentes municipalités. Notre présence ici est sans préjudice.

Comme vous le savez sûrement, nous prendrons les mesures nécessaires pour protéger nos intérêts.

Merci pour votre attention.

Paix et Amitié,

Micheal Ahrihron Delisle jr.  
Grand Chef